



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-79979>

Département(s) de publication : **83, 13, 06, 05, 84, 04, 30, 26**

Annonce n° **24-79979**

Services

Section 1 - Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : Commune d'Hyères

Type de Numéro national d'identification : SIRET

N° National d'identification : 21830069700016

Ville : Hyeres cedex

Code postal : 83412

Groupement de commandes : Non

Département(s) de publication : 83, 13, 06, 05, 84, 04, 30, 26

Section 2 - Communication

Lien direct aux documents de la consultation : https://www.achatpublic.com/sdm/ent2/gen/ficheCsl.action?PCSLID=CSL_2024_I9JCNhUN2Q

Identifiant interne de la consultation : CS1123

Intégralité des documents sur le profil d'acheteur : Oui

Utilisation de moyens de communication non communément disponibles : Non

Nom du contact : Service de la commande publique

Adresse mail du contact : Marches.publics@mairie-hyeres.com

Numéro de téléphone du contact : +33 494007832

Section 3 - Procédure

Type de procédure : Procédure adaptée ouverte

Conditions de participation :

- **Aptitude à exercer l'activité professionnelle - conditions / moyens de preuve :** Une déclaration sur l'honneur pour justifier qu'il n'entre dans aucun des cas mentionnés aux articles L2141-1 à L2141-5 et L2141-7 à L2141-11 du Code de la commande publique notamment qu'il satisfait aux obligations concernant l'emploi des travailleurs handicapés définies aux articles L. 5212-1 à L. 5212-11 du code du travail
- **Capacité économique et financière - conditions / moyens de preuve :** 1. Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les services objet du contrat, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles (ou DC2). Les entreprises nouvellement créées peuvent justifier de leur capacité financière par tout autre moyen dont au minimum la

fourniture d'une assurance des risques professionnels pertinents. 2. La preuve d'une assurance des risques professionnels pertinents

- **Capacités techniques et professionnelles - conditions / moyens de preuve** : Une liste des principaux services effectués au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé. Les prestations de services sont prouvés par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration de l'opérateur économique ou tout document permettant d'apprécier la capacité technique et professionnelle du candidat à exécuter les prestations du présent marché/Niveaux minimaux de capacité : Les candidats devront pouvoir justifier de compétences en matière de progiciels de billetterie / boutique avec possibilité de vente en ligne, vente physique et le contrôle des accès. Cette compétence sera appréciée au regard notamment de la liste de références remise.

Technique d'achat : Sans objet

Date et heure limite de réception des plis : 04/09/2024 à 16:30

Présentation des offres par catalogue électronique : Interdite

Réduction du nombre de candidats : Non

Possibilité d'attribution sans négociation : Oui

L'acheteur exige la présentations de variantes : Non

Critères d'attribution : 1 - Valeur technique (50%) jugée d'après la grille de notation 2 - Prix des prestations (40%) jugé d'après le montant total non contractuel TTC indiqué à l'acte d'engagement, le cas échéant corrigé, 3 - Performances environnementales et sociales (10%) jugé d'après la grille de notation

Section 4 - Identification du marché

Intitulé du marché : CULTURE ET PATRIMOINE - Fourniture et hébergement d'un progiciel de billetterie / boutique et de matériel informatique pour les équipements culturels municipaux - Marché mixte

Code CPV principal - Descripteur principal : 72268000

Type de marché : Services

Description succincte du marché : Le marché comprend, à titre principal, les prestations suivantes : - la fourniture d'un progiciel de billetterie / boutique pour 6 sites de vente fixes et 2 sites de vente mobiles - l'hébergement du progiciel - la gestion des couts de paiement en ligne et flux bancaires - la maintenance curative et évolutive du progiciel, y compris l'assistance téléphonique courante. Si la prestation supplémentaire éventuelle est retenue, le marché comprend également : - l'installation et le paramétrage du progiciel sur les différents postes - la formation initiale de base des utilisateurs et administrateurs - l'assistance au démarrage de chaque site de vente. Le marché comprend également à titre accessoire la fourniture : - de matériels de remplacement compatibles avec le matériel existant - de formations complémentaires

Lieu principal d'exécution du marché : Commune d'Hyères

La consultation comporte des tranches : Non

La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché : Non

Marché alloti : Non

Section 6 - Informations Complémentaires

Visite obligatoire : Non

Autres informations complémentaires : La présentation des variantes est interdite. Une prestation supplémentaire éventuelle est définie à l'article 3 du règlement de la consultation. Le marché est conclu à compter de sa notification jusqu'à l'achèvement de la période de réversibilité des données à l'issue des 4 années de mise en ligne de la solution à compter du 01/07/2025. La part à bons de commande est quant à elle conclue pour une durée de 4 ans à compter du 01/07/2025. Les offres initiales par courriels ne seront pas acceptées, les conditions de remise des offres sont précisées à l'article 7 du RC. DEMONSTRATION : Durant la phase d'analyse des offres, le candidat devra présenter

le matériel proposé ainsi que les différentes fonctionnalités du progiciel telles qu'énumérées dans l'annexe au règlement de consultation.

Date d'envoi du présent avis à la publication : 08/07/2024